

Travail de fin d'études

[Vidéographie / atelier]

Option : Vidéographie

Cycle : Master

Finalité : Spécialisé

Bloc : 2

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 240 h

Crédit : 16

Pondération : 8

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : Beaux-arts de Liège - École supérieure des arts (BAL-ÉSA), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Dominique Castronovo,
d.castronovo@intra-esavl.be
Ronald Dagonnier,
r.dagonnier@intra-esavl.be
Jérôme Mayer, j.mayer@intra-esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- conduire une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réaliser des œuvres artistiques

singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, sociopolitique, etc. ;

- mettre en œuvre, articuler et valoriser, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
- mobiliser ces connaissances et ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
- présenter leurs productions, communiquer à leurs propos et prendre en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
- développer et intégrer un fort degré d'autonomie qui leur permettra de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes diversifiés ;
- agir à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociaux, etc. ;
- assumer une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Au terme de cette unité d'enseignement de l'atelier de Vidéographie, l'étudiant sera capable de :

- réaliser un projet artistique de qualité professionnelle, de la conception à l'exposition ;
- réaliser un écrit réflexif sur ce projet artistique.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Se reporter à la fiche ECTS *Vidéographie / atelier* Bloc 2 Master.

- Le projet artistique de l'étudiant s'organisera en séances régulières individualisées entre l'étudiant et l'équipe pédagogique de l'atelier, ponctuées par la participation de l'étudiant à des workshops, des stages, des séminaires...

- L'écrit réflexif, déjà initié dans les précédents blocs, s'inscrit dans l'approche présentée à la fiche ECTS *Vidéographie / atelier* Bloc 2 Master. L'écriture réflexive prendra la forme centrale d'un portfolio (réflexif), ce qui n'exclut pas d'autres formes (intermédiaires : notes d'intention, carnet de recherche, journal de bord...). L'écrit réflexif portera bien entendu sur le projet artistique de fin d'études de l'étudiant, mais aussi sur les cinq années de formation.

L'écrit réflexif s'effectuera en grand groupe, en sous-groupe, en accompagnement individualisé, et à domicile. Régulièrement, lors de séances collectives, l'étudiant sera amené à exposer, échanger, discuter, partager, débattre, enrichir, son écrit. L'étudiant ne se retrouve donc pas à devoir élaborer un écrit tout seul chez lui. Il y a une réelle prise en charge et des temps distincts d'accompagnement tout azimut.

L'écriture démarrera dès le début d'année.

Le site de l'atelier offre de multiples ressources pour élaborer son écrit réflexif.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative continue.
- Évaluation de fin d'année : jury externe.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation du Projet artistique de l'étudiant, et de l'écrit réflexif, sont présentés dans la fiche ECTS *Vidéographie / atelier* Bloc 2 Master. Notons y que les critères liés à la dimension réflexive (argumentation et réflexivité) sont tout aussi déterminantes que la production artistique de l'étudiant.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.